

REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE L'OUEME



MAIRIE DE PORTO-NOVO

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS

UNITE DE GESTION DU PROJET PORTO-NOVO,
VILLE VERTE

Passation de marché de travaux
d'aménagement d'une promenade piétonne le
long de la berge Est de la lagune de Porto-Novo

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AOI)

N° 10H/001.../SG/PRMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP

Autorité contractante : MAIRIE DE PORTO-NOVO

Source de financement : AFD et FFEM

Gestion : 2022

Subventions : N° CBJ 1207 01 D et N° CBJ 1213 01 A
en date du 03 décembre 2015

Avril 2022

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT/INTERNATIONAL

Émise le : 27/04/2022

Pour

Les travaux d'aménagement d'une promenade
piétonne le long de la berge Est de la lagune de
Porto-Novo

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AOI)

N° 10H/001/SG/PRMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP

Autorité contractante : MAIRIE DE PORTO-NOVO

Source de financement : AFD et FFEM

Gestion : 2022

Subventions : N° CBJ 1207 01 D et N° CBJ 1213 01 A
en date du 03 décembre 2015

Avril 2022

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

AOI N° 10H/001/SG/PRMP/C-UGP/SC-UGP/SPRMP

Date : 27/04/2022

Référence : Travaux d'aménagement d'une promenade le long de la berge Est de la lagune de Porto-Novo jusqu'à Lokpodji

1. La Mairie de Porto-Novo a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement ("AFD") pour financer le coût du Projet « Porto-Novo, ville verte ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de travaux d'aménagement d'une promenade le long de la berge Est de la lagune de Porto-Novo jusqu'à Lokpodji.
2. La Mairie de Porto-Novo sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux d'aménagement d'une promenade le long de la berge Est de la lagune de Porto-Novo depuis l'ancien siège de l'Assemblée Nationale en construction jusqu'à la fin du Boulevard Extérieur ("les Travaux").

Ces travaux sont en lot unique et comprennent :

- L'aménagement des voies de la promenade en pavé sur 866 ml y compris mobilier urbain, signalétique, éclairage public et plantations d'alignement ;
- L'aménagement de 19 758 m² des nouvelles places en dalle béton ou en terre battue le long du tracé de la promenade ;
- L'aménagement de 1535 ml de promenade sur platelage bois, fondation plot béton ;
- L'aménagement de 973 ml de promenade sur platelage bois flottante ou sur pilotis ;
- L'aménagement et la construction de 08 embarcadères / débarcadères et 01 belvédère ;
- La plantation et l'aménagement des espaces verts ainsi que le reboisement des espaces naturels limitrophes à la promenade.

Le délai d'exécution des travaux est de neuf (09) mois. Le démarrage des travaux ne sera autorisé qu'après validation et mise en œuvre du Plan d'Action et Réinstallation (PAR).

Les variantes pourront être prises en considération.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Porto-Novo, sis à la Piscine Municipale - Quartier Ouando, bureau à l'entrée du bâtiment principal, 01 BP 36 Porto-Novo (R. Bénin), Tél : (+229) 96 94 00 05 / 96 06 46 00 / 97 13 48 44 , Adresse mail : rhoussoobj@mail.com – hounkpevidaniel76@gmail.com – prmpportonovo@gmail.com – sprmpportonovo@gmail.com, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à titre gratuit pendant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 à l'adresse ci-dessus mentionnée.
4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du 28 avril 2022
les Documents d'Appel d'Offres complets en version électronique sous le format PDF seront remis aux candidats intéressés au niveau du secrétariat de la PRMP ou adressés aux candidats à leurs frais par courriel. Ce dossier peut aussi être envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Aucune offre de soumissionnaire ne sera acceptée si ce dernier n'a pas formulé une demande écrite à l'attention de la PRMP et reçu les Documents d'Appel d'Offres à cet effet.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.
6. Les Offres devront être rédigées en langue française et soumises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique, à l'adresse ci-dessus au plus tard le 1er juillet 2022 à 10 heures 00 minutes locales.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre, pour un montant de vingt millions (20 000 000) Francs CFA soit l'équivalent de trente mille quatre cent quatre-vingt-dix (30 490) euros.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) de jours à compter de la date limite de soumission.

7. Les Offres seront 1er juillet 2022, à 10 heures 30 minutes locales, à l'adresse suivante :

Salle de Conférence de la Piscine Municipale - Quartier Ouando (Porto-Novo, R. Bénin), 01 BP 36 Porto-Novo (R. Bénin), Tél : (+229) 96 94 00 05 / 96 06 46 00 / 97 13 48 44, Adresse mail : rhousoubj@mail.com - hounkpevidaniel76@gmail.com - prmpportonovo@gmail.com - sprmpportonovo@gmail.com.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :
- D'ordre administratif et financier :
 - o La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative du pays du soumissionnaire ;
 - o La justification d'une capacité de financement tels que des avoirs liquides ou des lignes de crédit exclusivement destinés à ces travaux, nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée du Client, à hauteur du montant de son offre, autre que l'avance de démarrage (produire une attestation de capacité financière à cet effet) ;
 - o La justification d'un chiffre d'affaires moyen des bilans certifiés au cours des trois dernières années (2019, 2020, 2021) au moins égal à deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000) Francs CFA soit l'équivalent de trois millions huit cent onze mille deux cent vingt cinq (3 811 225) euros.
 - D'ordre technique :
 - o La justification par des procès-verbaux de réception ou des attestations ou tout autre document, d'au moins deux (02) expériences de travaux d'aménagement urbain d'un montant minimal d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) Francs CFA soit l'équivalent de deux millions deux cent quatre vingt six mille sept cent trente cinq (2 286 735) euros chacun, au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021). Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70% ;
 - o La justification par des procès-verbaux de réception ou des attestations ou tout autre document, d'au moins une (01) expérience de travaux d'aménagement et/ou de construction d'infrastructures en milieu humide et/ou lacustre d'un montant minimal de cinq cent millions (500 000 000) Francs CFA soit l'équivalent

de sept cent soixante deux mille deux cent quarante cinq (762 245) euros, au cours des dix (10) dernières années (2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021). Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70% ;

- o La justification par les CV et diplômes du personnel requis ;
- o La justification par titre de propriété ou de location du matériel requis.

Voir le document du Dossier d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Aucune marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux n'est applicable.

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Sémako G. K. Roméo HOUSSOU